

Fiche de poste d'enseignant associé temporaire

Composante ou Service : ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon

TITRE DU POSTE : Pratique officinale (2)

Niveau MCF Niveau-PR

Contexte :

La filière Officine de l'ISPB-faculté de Pharmacie de Lyon, offre des enseignements très professionnalisant à partir de la 4^{ème} année d'étude (DFASP1) afin de préparer au mieux les étudiants à leur pratique professionnelle future. Pour cela, les enseignements réalisés par des enseignants contractuels exerçant au quotidien en officine est une nécessité et une complémentarité vis-à-vis des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs.

L'enseignant recruté sur ce profil devra réaliser des enseignements de professionnalisation pour les étudiants s'orientant vers la filière Officine mais aussi adapter les enseignements à l'évolution du métier de pharmacien d'officine et aux nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

L'objectif de ces enseignements est de mettre les étudiants en situation de répondre aux exigences de l'analyse d'ordonnance (notamment l'adéquation de la prescription au patient, à sa pathologie, analyse des interactions médicamenteuses) et, de répondre au mieux aux demandes des patients en officine grâce à des conseils appropriés et individualisés avec ou sans prescription.

I. Missions :

- Les missions d'enseignement (= 120 h équivalent ED)

Organisation et réalisation des enseignements suivants :

- Analyse critique des prescriptions sur toutes les grandes pathologies,
- Gestion des interventions pharmaceutiques en relation avec les prescripteurs et dans l'intérêt des patients avec analyse du rapport bénéfice-risque,
- Dispensation des conseils appropriés et individualisés avec ou sans prescription,
- Conception de projets communs avec les prescripteurs et les autres professionnels de santé,
- Développement des mises en situation (ou autres méthodes pédagogiques innovantes) des étudiants, grâce à la pharmacie expérimentale,
- Développement des enseignements en rapport avec les nouvelles missions du pharmacien d'officine dans le cadre de la loi HPST et de la convention de 2012.

Dans ce cadre et avec une mise en application de la réforme des études de Pharmacie, les enseignements de professionnalisation se dérouleront de la 4^{ème} à la 6^{ème} année filière Officine.

DFASP1 – 4ème année de pharmacie : 40h équivalent ED

* ECUE Dispensation des médicaments et autres produits de santé: Analyse et validation de la prescription

DFASP2 - 5^{ème} année de pharmacie : 40h équivalent ED

* UE Conseil pharmaceutique et prise en charge globale

* UE Dispensation des médicaments et autres produits de santé et Suivi pharmaceutique et biologique du patient

* UELC Mise en situation

* UELC Passerelle Officine

6ème année de pharmacie : 40h équivalent ED

* UE Optimisation ambulatoire, vieillissement, oncologie et maintien à domicile

Thème : Optimisation ambulatoire

Thème : Vieillesse

Thème : Maintien à domicile

* UE Les premiers âges de la vie, droit et préparations magistrales ou officinales

Thème : Grossesse

Thème : Pédiatrie

- Autres missions (= 323h30)

Responsabilité pédagogique – 33h30

- Co-responsable Pédagogie au sein de l'équipe pédagogique de la filière Officine

Stages pour la filière officine – 170h

- Dans le cadre des stages officinaux l'enseignant recruté sera chargé de préparer des études de stage pour le stage de 6 année, de gérer les thèmes de stage pour les stages d'application, de définir un programme et un cadre de stage pour le stage d'initiation. L'enseignement recruté participera également au suivi de stage des étudiants (100h).

- L'enseignant recruté participera à la réflexion avec les instances professionnelles sur l'agrément des maîtres de stage et leur formation continue, et aura des contacts avec l'association des maîtres de stage et le Collège d'Enseignement Pharmaceutique Officinale (coordination d'un groupe de travail du CEPO) (70h).

Autres activités – 120 h

- Encadrer des sujets de thèse en rapport avec l'exercice officinal (40h)

- Développer une recherche sur la pratique officinale en lien avec une équipe de recherche et en lien avec le Collège d'Enseignement Pharmaceutique Officinale. (50h)

- Participer, le cas échéant, à la formation continue des professionnels de santé. (30h)

II. Prérequis, niveau et durée de recrutement

- Etre Pharmacien diplômé
- Aptitude au transfert de connaissances et à l'animation pédagogique.
- Plusieurs années d'expériences de pratique officinale, dont une activité en cours.
- Expérience d'enseignement dans le domaine officinal
- Expérience dans le domaine des mises en situation (pharmacie expérimentale)
- Etre en relation avec l'association des maîtres de stages en officine

L'ensemble de ces apports constituera un réel bénéfice pour les étudiants dans le cadre de leur formation.

Type de financement : renouvellement du poste existant, actuellement occupé par Mme THUDEROZ

Durée : 3 ans

NB : le temps de travail est de 803,5 heures de travail annuel réparties en 96HETD d'enseignement et 402 heures d'autres activités pouvant aussi être de l'enseignement.

Des heures complémentaires pourront le cas échéant être confiées sous réserve de son accord et sous réserve d'une attestation du Directeur de composante attestant de l'intégralité du service fait (enseignement + autres missions).



Contact pour renseignements :

MOUCHOUX Christelle, MCU-PH, responsable de la filière officine, 04 72 43 20 65,
christelle.mouchoux@chu-lyon.fr

Christine VINCIGUERRA, directrice de l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon